

Les traditionnels saints de glace (11 au 13 mai) sont passés mais les minimale en baisse ces derniers jours restent bien basses (2,8°C à Beauvais ce mardi). L'ensemble de cette première quinzaine reste donc fraîche avec des moyennes journalières en retrait de 0,75°C par rapport aux normales. Les précipitations qui se sont un peu atténuées sont dans les normes en cumul depuis le début du mois. Par-contre les durées d'ensoleillement restent déficitaires de près de 30%.

Le parasitisme aérien reste toujours discret que ce soit sur céréales ou sur colza. Sur betteraves les niveaux d'infestation en pucerons verts sont très hétérogènes et nécessitent un suivi attentif à la parcelle si l'on veut éviter des traitements inutiles sans loucher les situations qui nécessitent une protection contre ces vecteurs de la jaunisse. Les ravageurs souterrains restent aussi un risque potentiel dans les parcelles les moins avancées et qui ne poussent pas vite. En désherbage, avec l'humidité et les parcelles pas toujours praticables il faut garder la cadence ... et pour l'instant ne pas trop compter sur une possibilité de rattrapage à la bineuse dans l'inter-rang.

BLE

Apports bq (prononcer petit B Q)

Sur les parcelles les plus avancées qui sont en cours d'épiaison, les apports petits-bq vont bientôt être envisageables. Référez-vous à la documentation Arvalis pour connaître le bq de vos variétés. Ces apports visent un enrichissement spécifique du grain en azote et ne sont pas comptés dans la dose bilan à condition d'être apportés à l'épiaison, car ils ne contribuent pas au rendement. Ils sont généralement de l'ordre de 20 unités et sont très bien absorbés par les plantes même en conditions sèches et ne présentent donc pas ou peu de risque de pollution par les nitrates. Les formes ammonitrate et solutions azotées sont parfaitement utilisables. Intervenir avant le début de la floraison.

Risque septoriose toujours en hausse

La septoriose progresse encore cette semaine, et le stade dernière feuille est généralisé, les parcelles les plus précoces sont même bien avancées en cours d'épiaison. Dans les parcelles qui arrivent seulement au stade dernière feuille sans avoir atteint un des seuils de nuisibilité, on peut désormais envisager une protection en deux passages. Les stratégies en un seul passage sont encore à confirmer en situation très saine (protection intégrée, agriculture de conservation ...), car il faut pouvoir attendre jusqu'au stade début épiaison sans atteindre un des seuils.

Pour les parcelles encore au stade dernière feuille :

- Les semis de novembre ET avec variétés notées 6,5 et plus, on peut généralement encore attendre : risque JAUNE (observer l'atteinte du seuil de 50% des F3 touchées sur variétés tolérantes, sinon attendre).
- Pour les variétés notées 6 et moins et semées en octobre, le risque reste élevé cette semaine (risque ROUGE) une intervention est recommandée s'il elle n'a pas encore été réalisée. Si elle a déjà été réalisée, prévoir le relais septo-rouille au stade mi épiaison ou septo-rouille-fusariose au stade tout début floraison.

Dans les autres situations le risque est de niveau ORANGE : observer le seuil (20% des F3 touchées sur variétés tolérantes) pour sécuriser le report du début de la protection, notamment en système de protection intégré, agroécologie et ACS où la pression septoriose est généralement

plus faible à variété et date de semis égales. Sinon, par précaution, commencer la protection septoriose (pas d'impasse aveugle en risque ORANGE).

Rappel choix des produits

La pression climatique est forte, et en situation à risque agronomique élevé (variétés sensible, semis précoce, sols peu vivants) il ne faut pas se loucher à ce stade de la campagne. Sur dernière feuille, utiliser une spécialité performante sur septoriose et rouille type triazole + SDHI, par exemple [Revystar XL](#)/Diadem entre 0,7 et 1,0 L/ha. Réserver les solutions à base de prothioconazole pour le dernier passage (ou passage unique) afin d'alterner les matières actives. Pour donner un ordre de grandeur, avec les produits les plus performants, il faut compter environ 20% de dose homologuée par semaine de persistance nécessaire pour couvrir sans trou dans le programme jusqu'au relais de début épiaison. Ajouter 20% de dose homologuée de strobilurine en cas de rouille jaune déclarée (ex [Comet 200](#) à 0,2 L/ha). A ne pas compter dans la persistance septoriose, 100% des souches étant résistantes aux strobilurines.

ORGES d'HIVER

Derniers fongicides à terminer

Normalement les derniers fongicides ont été appliqués. On observe parfois déjà de la verse dans les parcelles à très forte végétation, mais plus aucun régulateur n'est possible aux stades actuels. On n'observe pas de ravageurs. Fin des interventions.

COLZA

La défloraison des parcelles est bien engagée. Le (ou les) anti-sclerotinia positionné(s) joue(nt) normalement leur rôle préventif car le risque reste assez élevé avec l'humidité, modéré uniquement par les températures un peu fraîches. Il n'y a plus de risque charançon des siliques (dégâts liés aux pontes de cécidomyies en réalité). Reste à suivre d'éventuelles colonies de pucerons cendrés en cas de conditions plus chaudes et sèches ! et de faible régulation par les auxiliaires ...

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 16 mai 2023 (BSV G.C. N°16), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Legrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation. Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »